



PROCES-VERVAL de l'ASSEMBLEE GENERALE de l'ATSCAF de l'AIN du 17 octobre 2022

L'Assemblée générale de l'Atscaf de l'Ain s'est déroulée le lundi 17 octobre 2022 à la Maison de l'Education à Bourg-en-Bresse.

Nombre de présents : 23 – Nombre de pouvoirs : 11

Christine DARBON a annoncé, lors de l'envoi de la convocation, qu'elle ne sera plus présidente à l'issue de cette AG. Elle souhaite ne plus faire partie du bureau mais, responsable de section, elle participera au Comité.

La Fédé a été impactée par le contexte sanitaire : gestion des résidences de vacances, agences de voyages... Un projet de restructuration avec l'action sociale avait été envisagé courant 2022, mais n'a pas abouti à ce jour. L'ATSCAF reste indépendante.
L'année écoulée a vu une amélioration de la communication de l'ATSCAF01 : auprès de l'ensemble des agents de la DDFIP01 grâce à la convention signée avec la Direction, mais aussi auprès des retraités, grâce au partenariat mis en place avec la Délégation de l'action sociale.

Présentation des rapports :

- Des activités sportives et culturelles : chaque responsable d'activité a présenté un compte-rendu des actions de l'année. Plusieurs compétitions ont été impactées par le COVID.

SPORT

Tennis :

malgré des effectifs très restreints, une équipe hommes (2 rencontres dont une en régional) et une équipe mixte étaient engagées, de même pour l'année à venir.

Bowling :

Le trophée s'est déroulé à Moulins.

La Charente serait la prochaine destination de la team.

Badminton :

pas de trophée.

CNIF : 8 équipes engagées. La team atscaf01 a été qualifiée en demie en Charente-Maritime.

L'équipe est renforcée par une nouvelle recrue.

Pétanque :

2 équipes sont engagées, la première reçoit la Burgienne, la deuxième est reçue par Lons.

Golf :

12 joueurs participent à des compétitions départementales et régionales. Participation aux compétitions organisées par le Golf de Bourg. Des informations seront transmises aux adhérents sur les journées découvertes de cette structure.

Football :

l'effectif est en augmentation, 24 joueurs, avec 4 départs et 10 arrivées. 11 extérieurs aux MEFR. Le responsable dresse un bilan positif et enjoué de cette saison, et rappelle l'existence des entraînements aux



Vennes chaque mardi soir. Coté compétition, la coupe de France des Finances a envoyé l'équipe vers Dijon qui a eu le privilège de rencontrer Eric Carrière.

Pour la nouvelle saison, 25 joueurs sont recensés, et engagés sur la CNIF et le Trophée Soccer Five à Lille.

Activités sportives et sorties organisées par la section :

2 sorties bowling sans restauration ont remporté un vif succès auprès des adhérents, et même des non-adhérents

1 initiation au curling, qui a beaucoup plu aux 12 participants

1 visite du rucher à Bourg

Projets : initiation billard, padel...

CULTURE

Photo : le thème retenu pour le concours 2022 est le paysage. Une quinzaine de photos ont été sélectionnées au niveau local.

Le WE photo a eu lieu à Bordeaux.

Le prochain thème sera « la rue ».

Généalogie :

Rencontre une fois par mois. Il s'agit de créer de l'entraide entre personnes qui pratiquent la généalogie, pour sa famille ou autour d'un événement particulier.

Cinéma : billetterie

Avantages : commandes de **parfums**

Prise en charge partielle sur présentation de justificatif de place de concert, spectacle, atelier créatif...

Il est souhaitable qu'un modèle de demande de remboursement soit proposé puis rempli par les adhérents qui sollicitent cet avantage.

- Financier : présenté par Gaëlle Bohl , le compte courant fait apparaître un bénéfice de 534 € pour la saison : 14561€ de recettes et 14027€ de dépenses
Le nombre d'adhérents au 31/08/2022 est de 153
Florence Fourier, commissaire aux comptes a donné quitus aux comptes
- Les membres de l'ATSCAF votant à l'assemblée générale ordinaire du 17 octobre 2022, statuant sur l'activité de l'exercice du 1er septembre 2021 au 31 août 2022, approuvent les termes des rapports d'activité et du rapport financier présentés à l'unanimité
Ils donnent quitus aux membres du bureau

Frais de déplacement :

*pour les déplacements départementaux réalisés dans le cadre de la corpo : pas de prise en charge des frais de déplacements.

*propositions pour les frais de déplacements pour les manifestations CNIF/Trophée donnant lieu à un palmarès (exclusion du trophée bien-être et des rencontres œnologiques)



Carburants/péages/parking :

Tarif actuel : 0,20€/KM pour 4 personnes par voiture.

Proposition d'augmenter cette prise en charge à 0,25€/KM.

Le décompte se fait à partir du domicile du conducteur.

Les participants peuvent utiliser tout moyen de transport, mais le calcul de l'indemnité maximale se fait sur la base des frais d'essence du trajet le plus rapide via Michelin.

Si les billets de train coûtent moins cher, l'adhérent est remboursé du prix du billets de train.

A cela s'ajoutent les frais de péage et de parking, sur justificatifs.

Repas/nuitées :

Pour un déplacement supérieur à 150KM, l'adhérent concerné est remboursé, sur justificatifs, au maximum de 90€ par nuit et 30€ par repas. Si les frais engagés sont inférieurs, il est remboursé de la dépense réelle.

Propositions votées à l'unanimité.

Montants des cotisations 2023-2024 :

Qualité	Montants annuels
Agent MEF	20€
Ayant-droit MEF	10€
Extérieur	24€
Ayant-droit extérieur	14€
Cotisation complémentaire	10€

Propositions votées à l'unanimité

Élection du comité :

Nicole Belin et Christian Berthold quittent le comité

Yves Jardin, nouveau responsable pétanque, intègre le comité

Matthieu Duchatel, Antonio Rodriguez, Christine Darbon, Gaëlle Bohl, Pierre Mazouau, Michel Celso, Sandrine Petiot et Nathalie Bonnet restent dans le comité

L'élection a été approuvée à l'unanimité

Désignation du représentant à la prochaine Assemblée générale de la Fédération :

Christine DARBON se propose de représenter l'ATSCAF de l'Ain, à défaut d'un membre du bureau.

Cette proposition est retenue, avec 2 abstentions.



Devenir de l'association :

Une réunion du nouveau comité se tiendra à l'issue de l'AG pour élire un nouveau bureau ou décider de la dissolution de l'association. Si aucun président est élu, il conviendra de réunir prochainement une AG extraordinaire.

Questions diverses :

Pas de question diverse

L'ordre du jour étant épuisé, Christine DARBON remercie l'ensemble des participants de leur présence et clôture l'assemblée générale.

Nous la remercions pour son activité en tant que Présidente au sein de la section.